

SÉANCE DU LUNDI 5 NOVEMBRE 2018

Procès-verbal de la séance du conseil municipal de Lac-Saguay tenue le lundi 5 novembre 2018 à 19h30, à laquelle étaient présents et formant le quorum les conseillers (es), Mireille Decelles, Luc Bélisle, Jean-Pierre Allard, Pierre Gravel et Michel Chouinard.

Sous la présidence de la mairesse Francine Asselin-Bélisle. Aussi présent, monsieur Richard Gagnon secrétaire-trésorier et directeur général.

OUVERTURE DE LA SÉANCE

Le quorum ayant été constaté par le secrétaire-trésorier, la mairesse déclare la séance ouverte. Il est 19h30.

2018-11-01
Ordre du
jour

1. ORDRE DU JOUR

Il est proposé par le conseiller Jean-Pierre Allard
Appuyé par le conseiller Pierre Gravel
Et résolu à l'unanimité d'adopter l'ordre du jour suivant :

- 1) Ordre du jour
- 2) Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 9 octobre 2018
- 3) Adoption du procès-verbal de la séance extraordinaire du 29 octobre 2018
- 4) Adoption du registre des chèques au 1^{er} novembre 2018
- 5) Adoption du Règlement 2018-13 modifiant le Règlement 2016-04 constituant le code d'éthique et de déontologie des employés de la Municipalité de Lac-Saguay
- 6) Recommandation du CCE
- 7) Projet de Règlement 2018-12 relatif au traitement des élus – Avis de motion
- 8) Projet de Règlement 2018-12 relatif au traitement des élus
- 9) Calendrier des séances du conseil 2019
- 10) Entretien hivernal 2018-2019 de l'Édifice St-Hugues, le Boisé Joseph-B-B-Gauthier et le Parc Georges-Painchaud – Ouverture des soumissions
- 11) Dépôt de la liste des taxes à recevoir
- 12) Correspondance et informations
- 13) Varia
 1. TACAL
 2. Rencontre avec le MTQ
- 14) Période de questions
- 15) Levée de la séance

Adoptée

2018-11-02

2. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 9 OCTOBRE 2018

Il est proposé par le conseiller Michel Chouinard
Appuyé par la conseillère Mireille Decelles
Et résolu à l'unanimité :

Que le procès-verbal de la séance ordinaire du mardi 9 octobre 2018 soit approuvé tel que rédigé par monsieur Richard Gagnon, secrétaire-trésorier.

Adoptée

2018-11-03

3. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU 29 OCTOBRE 2018

Il est proposé par le conseiller Luc Bélisle
Appuyé par le conseiller Jean-Pierre Allard
Et résolu à l'unanimité :

Que le procès-verbal de la séance extraordinaire du lundi 29 octobre 2018 soit approuvé tel que rédigé par monsieur Richard Gagnon, secrétaire-trésorier.

Adoptée

2018-11-04

4. ADOPTION DU REGISTRE DES CHÈQUES AU 1^{er} NOVEMBRE 2018

Il est proposé par le conseiller Jean-Pierre Allard
Appuyé par le conseiller Michel Chouinard
Et résolu à l'unanimité :

D'adopter le registre des chèques au 1^{er} novembre 2018 soit :

- le registre des chèques général, portant les numéros C1800439 à C1800476 et les paiements directs L1800004 à L1800008, totalisant 157 410.63\$ et portant sur la période du 1^{er} octobre au 1^{er} novembre 2018;
- le registre des chèques salaires, portant les numéros D1800220 à D1800226 (élus), totalisant 3 605.35\$, les numéros D1800216 à D1800219 et D1800227 à D1800232 (employés) totalisant 5 115.78\$ ainsi que les chèques portant les numéros P1800058 à P1800062 (employés) totalisant 2 838.21\$ et P1800063 à P1800065 (comité) totalisant 382.88\$ et portant sur la période du 1^{er} octobre au 1^{er} novembre 2018.

Adoptée

2018-11-05

5. ADOPTION DU RÈGLEMENT 2018-13 MODIFIANT LE RÈGLEMENT 2016-04 CONSTITUANT LE CODE D'ÉTHIQUE ET DE DÉONTOLOGIE DES EMPLOYÉS DE LA MUNICIPALITÉ DE LAC-SAGUAY

ATTENDU QUE la *Loi sur l'éthique et la déontologie en matière municipale* a été modifiée pour obliger les municipalités à prévoir, dans le *Code d'éthique et de déontologie des employés municipaux*, des règles "d'après mandat" similaire à celles que l'on retrouve pour les élus;

ATTENDU QUE copie du projet de règlement 2018-13 a été remise aux membres du conseil lors de la séance du 10 septembre 2018, et ce, conformément à la loi et que tous les membres du conseil déclarent l'avoir lu et renoncent à sa lecture;

ATTENDU QU' un avis de motion a été donné lors de la séance ordinaire du 10 septembre 2018;

Il est proposé par le conseiller Pierre Gravel
Appuyé par le conseiller Luc Bélisle
Et résolu à l'unanimité :

D'adopter le Règlement 2018-13 modifiant le règlement 2016-04 constituant le code d'éthique et de déontologie des employés de la Municipalité de Lac-Saguay.

Adoptée

2018-11-06

6. RECOMMANDATION DU CCE – RÉGLEMENTATION SUR LES BANDES RIVERAINES

Il est proposé par le conseiller Luc Bélisle
Appuyé par le conseiller Michel Chouinard
Et résolu à l'unanimité :

Que le conseil donne suite à la recommandation du CCE concernant une revisite de la réglementation actuelle sur les bandes riveraines et son approbation. Des démarches seront entreprises pour la réalisation de ce projet par l'entremise d'un organisme œuvrant dans le domaine.

Adoptée

2018-11-07

7. PROJET DE RÈGLEMENT 2018-12 RELATIF AU TRAITEMENT DES ÉLUS – AVIS DE MOTION

Le conseiller Jean-Pierre Allard dépose un avis de motion à l'effet qu'il sera présenté lors d'une prochaine séance un règlement portant le numéro 2018-12 relatif au traitement des élus.

Un projet de règlement est présenté et déposé séance tenante.

2018-11-08

8. PROJET DE RÈGLEMENT 2018-12 RELATIF AU TRAITEMENT DES ÉLUS

Dépôt du projet de règlement 2018-12.

CONSIDÉRANT QUE des modifications législatives, effectives à partir du 1^{er} janvier 2018, ont été apportées à la *Loi sur le traitement des élus municipaux (L.R.Q., c. T-11 001)*, faisant en sorte, d'une part, que certaines balises encadrant la rémunération des élus municipaux, notamment celles relatives à l'imposition d'une rémunération minimale, ont été abolies et, d'autre part, que la responsabilité de fixer la rémunération des élus municipaux revient à la Municipalité;

CONSIDÉRANT QU' il y a lieu d'abroger le règlement 2012-01 et les règlements antérieurs relatifs au traitement des élus municipaux;

CONSIDÉRANT QUE qu'une copie du projet de règlement 2018-12 a été remise aux conseillers et que des copies sont disponibles, pour consultation, au début de la présente séance;

Il est proposé par le conseiller Jean-Pierre Allard
Appuyé par le conseiller Michel Chouinard
Et résolu à l'unanimité :

D'accepter le dépôt du projet de règlement 2018-12 relatif au traitement des élus.

Adoptée

2018-11-09

9. CALENDRIER DES SÉANCES DU CONSEIL 2019

CONSIDÉRANT QUE l'article 148 du Code municipal du Québec prévoit que le conseil doit établir, avant le début de chaque année civile, le calendrier de ses séances ordinaires pour la prochaine année, en fixant le jour et l'heure du début de chacune;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par la conseillère Mireille Decelles appuyé par le conseiller Michel Chouinard et résolu unanimement :

QUE le calendrier ci-après soit adopté relativement à la tenue des séances ordinaires du conseil municipal pour 2019. Ces séances se tiendront le lundi et débuteront à 19h30 :

Calendrier 2019 Séance du Conseil 19H30	
Janvier	14
Février	4
Mars	4
Avril	1
Mai	6
Juin	3
Juillet	8
Août	sans séance
Septembre	9
Octobre	7
Novembre	4
Décembre	2

Adoptée

2018-11-10

10. DÉNEIGEMENT 2018-2019 – ÉDIFICE ST-HUGUES ET BOISÉ JOSEPH-B.B.-GAUTHIER

Considérant que _____ entrepreneurs ont déposé des soumissions pour le contrat de déneigement 2018 – 2019 relatifs au Boisé Joseph-B.-B.-Gauthier, l'Édifce St-Hugues et le Parc Georges-Painchaud :

Boisé Joseph-B.B-Gauthier et Édifice St-Hugues

• Les Déneigements Jean-Luc Cossette	1500\$
TPS	N/A
TVQ	N/A
TOTAL	1500\$
• Déneigement Lac-Saguay – Lac-Allard	1500\$
TPS	75.00\$
TVQ	149.63\$
Taxe 50% -	74.82\$
TOTAL	1574.82\$

Il est proposé par la conseillère Mireille Decelles
Appuyé par le conseiller Michel Chouinard
Et résolu à l'unanimité :

Que le contrat de déneigement 2018 – 2019 pour le Boisé B.B. Gauthier, l'Édifce St-Hugues et le Parc Georges-Painchaud soit accordé à l'entreprise Les Déneigements Jean-Luc Cossette et que les travaux devront être exécutés avec un véhicule immatriculé conforme à son usage.

Adoptée

2018-11-11

11. DÉPÔT DE LA LISTE DES TAXES À RECEVOIR

Il est proposé par la conseillère Mireille Decelles
Appuyé par le conseiller Jean-Pierre Allard
Et résolu à l'unanimité :

D'accepter le dépôt de la liste des taxes à recevoir au 31 octobre présentée par Richard Gagnon, directeur général.

Adoptée

12. INFORMATIONS ET CORRESPONDANCES

13. VARIA

2018-11-12

1. TACAL

Il est proposé par la conseillère Mireille Decelles
Appuyé par le conseiller Pierre Gravel
Et résolu à l'unanimité :

De confirmer au Transport adapté et collectif d'Antoine-Labelle que la Municipalité de Lac-Saguay participe au service de transport adapté du TACAL pour l'année 2019, que la contribution financière de la Municipalité est de 2119\$ et que la Ville de Mont-Laurier est désignée comme organisme mandataire du TACAL.

Adoptée

2018-11-13

2. DEMANDE DE RENCONTRE AUPRÈS DU MINISTÈRE DES TRANSPORTS DU QUÉBEC

Il est proposé par le conseiller Michel Chouinard
Appuyé par la conseillère Mireille Decelles
Et résolu à l'unanimité :

De demander une rencontre avec le responsable du centre de service de Mont-Laurier et le responsable de la direction générale des Laurentides-Lanaudières, et ce, afin de discuter des différents travaux et problématiques sur la Route 117.

Adoptée

14. PÉRIODE DE QUESTIONS

2018-11-14

15. LEVÉE DE LA SÉANCE

Il est proposé par le conseiller Luc Bélisle
Appuyé par le conseiller Michel Chouinard
Et résolu à l'unanimité :

Que la séance du conseil soit terminée et levée à 20h10

Adoptée

Francine Asselin-Bélisle, mairesse

Richard Gagnon, directeur général

CERTIFICAT DE CRÉDIT DISPONIBLE

Je soussigné, Richard Gagnon, directeur général, certifie que les fonds sont disponibles pour effectuer l'ensemble des engagements pris par le conseil et pour effectuer le paiement des comptes des résolutions 2018-11-04.

Richard Gagnon, directeur général

Je, Francine Asselin-Bélisle, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal.

Francine Asselin-Bélisle, mairesse